

Fiche repère en Géographie

Le développement durable

Pour tout projet d'aménagement, il faut prendre en compte les 4 piliers du DD :

- économique (développer),
- environnemental (expliquer),
- social,
- gouvernance (faire participer les citoyens à la prise de décision).

La sécurité alimentaire doit être assurée

Un apport de protéines est nécessaires mais les protéines animales habituelles consomment beaucoup d'eau et produisent des gaz à effet de serre. Sans vouloir les remplacer, face à l'augmentation de la consommation de nourriture carnée, il est possible d'envisager des solutions moins consommatrices de ressources (y compris l'espace !) et moins polluantes : OGM, agriculture raisonnée, biologique, modification des pratiques alimentaires...

La solution des insectes existe déjà dans d'autres cultures (en Asie, en Afrique par exemple).

Pour s'implanter, les entreprises prennent en compte un certain nombre d'éléments

- la proximité d'un certain nombre d'infrastructures : réseaux de communication, de façon à être accessibles et reliés à leur marché...
- la proximité des ressources, des matières premières et des marchés,
- la législation nationale ou locale (PLU),
- les risques,
- la présence de main d'œuvre qualifiée et un coût du travail raisonnable.

Les ressources diverses doivent faire l'objet d'une gestion raisonnable

- ne pas consommer trop car les ressources coûtent et peuvent être épuisables,
- ne pas gaspiller les ressources,
- parfois on peut remplacer ce que l'on prélève.

Opérer un changement d'échelle

- en France, l'élevage d'insectes pour l'alimentation humaine n'est pas autorisée : préoccupations sanitaires (prêter attention à la santé des consommateurs mais aussi à l'impact des insectes sur les écosystèmes : transmission de maladies etc...).
- dans certains pays d'Europe (Belgique, Pays Bas) il est autorisé, cela implique une concurrence entre les territoires sur un marché porteur.